

Comment accélérer la transition bas carbone des infrastructures ? Syntec-Ingénierie détaille les engagements et les solutions concrètes de la profession

Paris, le 22 novembre 2024 – À travers la publication de son document « Les leviers de l'ingénierie pour la transition bas carbone des infrastructures », Syntec-Ingénierie détaille les engagements de la profession et les références méthodologiques qu'elle met en œuvre dans la cadre des missions réalisées dans le secteur des infrastructures.

L'ingénierie accompagne quotidiennement les maîtres d'ouvrages vers des choix responsables, performants et durables. En plaçant son action au cœur de la transition bas-carbone des infrastructures, la profession réaffirme son rôle pour répondre à l'enjeu du climat et appelle l'ensemble des acteurs du secteur (maîtres d'ouvrages, décideurs publics, entreprises de construction) à se mobiliser pour accélérer le mouvement.

Un document de référence et d'engagements méthodologiques :

Structuré autour d'ambitions collectives, d'expertises et de méthodes éprouvées par les entreprises d'ingénierie, ce document souligne l'importance d'une approche globale de l'enjeu de la décarbonation, en présentant **un cadre d'actions et d'outils concrets** pour évaluer, réduire et éviter les émissions de gaz à effet de serre (GES) des infrastructures.

Ce document apporte :

- Des recommandations spécifiques pour chaque phase de projet permettant aux acteurs de réduire véritablement l'empreinte carbone dès sa phase conception et de contribuer activement à la transition bas carbone tout au long de son cycle de vie.
- Un cadre commun de leviers d'actions permettant la réduction et l'évitement des émissions de gaz à effet de serre : porter une vision systémique de l'impact des projets, conseiller et alerter.
- Un appel aux acteurs de la filière : l'ensemble des partenaires sont appelés à généraliser les meilleures pratiques pour favoriser des projets bas carbone.

« Nous, ingénieries impliquées en tant que Conseil, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage ou Maître d'œuvre, avons toutes les compétences et outils pour accompagner les maîtres d'ouvrages dans la réduction des émissions des infrastructures à chaque étape des projets, tout en tenant compte de la complexité des enjeux environnementaux, économiques et sociaux. » (Extrait du plaidoyer de l'ingénierie consultable aux pages 22-23)

Un engagement de longue date de pour l'environnement et le Climat

Ce document est le reflet de l'engagement de l'ingénierie en faveur du climat et s'inscrit dans le cadre de la Charte Climat, une démarche engagée par la Fédération Professionnelle de l'Ingénierie en 2019 et étendue en une Charte Climat & Biodiversité en 2024. Cette initiative, qui rassemble aujourd'hui plus de 128 entreprises et représentant près de 70 000 collaborateurs, s'aligne elle-même dans le contexte réglementaire global (l'Accord de Paris¹, le Green Deal européen² et la Stratégie Nationale Bas-Carbone³).

Pour prolonger la réflexion, une vidéo exclusive avec des représentants de Syntec Ingénierie, Martine Jauroyon, Vice-Présidente en charge de la Charte Climat et Philippe Pons, Président du bureau Infrastructure, sera diffusée prochainement dans le cadre d'un second communiqué de presse. Ils y partageront leur vision sur la thématique en tant qu'experts et reviendront sur le rôle de l'ingénierie et finalement les ambitions et enjeux clés de ce document pour l'avenir des infrastructures bas carbone.

Notre Président, Michel Kahan, s'exprimera également sur le sujet.

Pour découvrir en intégralité le document « Les leviers de l'ingénierie pour la transition bas carbone des infrastructures », cliquez [ici](#).

Pour en savoir plus sur la Charte Climat & Biodiversité, cliquez [ici](#).

¹ L'Accord de Paris : traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Il a été adopté par 196 Parties lors de la COP 21, la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris, France, le 12 décembre 2015. Il est entré en vigueur le 4 novembre 2016. Son objectif primordial est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts « pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels ». L'Accord de Paris fonctionne sur un cycle de 5 ans d'actions climatiques de plus en plus ambitieuses menées par chaque pays. En effet, les pays soumettent leurs plans d'action climatique à long terme, appelés contributions nationales déterminées (NDC).

² L'Union Européenne s'applique (dans le cadre du Green Deal) , une série de propositions visant à adapter les politiques de l'UE en matière de climat, d'énergie, de transport et de fiscalité en vue de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990.

³ En France, la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), introduite par la Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV), est la feuille de route pour lutter contre le changement climatique. Elle donne des orientations pour mettre en œuvre, dans tous les secteurs d'activité, la transition vers une économie bas-carbone, circulaire et durable. Elle définit une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à 2050 et fixe des objectifs à court-moyen termes : les budgets carbone. Elle a deux ambitions : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et réduire l'empreinte carbone de la consommation des Français. Les décideurs publics, à l'échelle nationale comme territoriale, doivent la prendre en compte.

À propos de [Syntec-Ingénierie](#) – www.syntec-ingenierie.fr

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. Elle fédère les entreprises de prestation intellectuelle scientifique et technique au cœur des enjeux environnementaux, industriels et d'aménagement des territoires. Présidée par Michel Kahan, Syntec-Ingénierie a pour missions de porter la voix de la profession, d'être l'interlocuteur de confiance de la puissance publique et des donneurs d'ordres privés, d'anticiper les changements et être force de propositions, et enfin d'accompagner les entreprises d'ingénierie dans les grandes transitions.

En janvier 2024, Syntec-Ingénierie s'est dotée d'une feuille de route stratégique à horizon 2029 en 4 axes : transition écologique et énergétique, transition numérique, nouvelle donne industrielle et talents. Avec [Un autre monde est atteignable](#), Syntec-Ingénierie entend fédérer toute la profession en vue d'accélérer les grandes transitions.

Contact presse : Julie Aillaume : 06 66 44 78 86 / j.aillaume@syntec-ingenierie.fr